

TABLEAU DE BORD

Les chiffres de l'emploi et du chômage
des personnes handicapées

N°21 - Bilan à fin septembre 2013

(données : 1er semestre 2013)



plus d'infos sur www.agefiph.fr

Chiffres clés & synthèse

Les chiffres clés de la région

4 924 439 habitants (Insee 2013)

30 521 demandeurs d'emploi handicapés

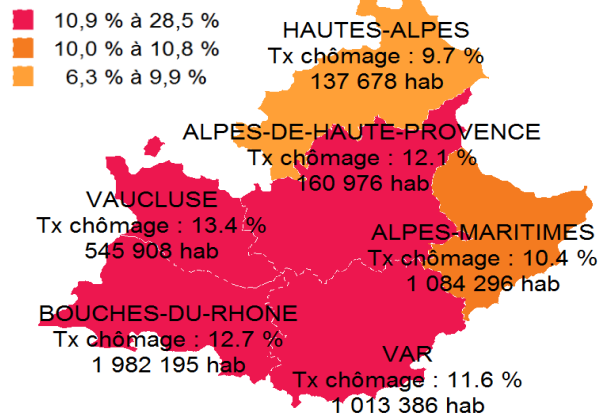
388 322 demandeurs d'emploi tous publics
Données Pôle emploi à fin juin 2013

11,9% Taux de chômage tous publics régional

10,4% Taux de chômage tous publics France métro.
Données Insee au 1er trimestre 2013

1 117 400 salariés (Source : Insee, Estimations d'emploi)
Données au 2ème trimestre 2012

Les taux de chômage au 1er trimestre 2013 (Insee)



Au plan national

L'économie française renoue avec la croissance

Au 2ème trimestre 2013, le PIB a augmenté de 0,5% après un recul de 0,2% les deux trimestres précédents. C'est la plus forte hausse depuis début 2011, encouragée par une production à nouveau dynamique et une accélération de la consommation des ménages dans un contexte de rebond des échanges extérieurs.

Toutefois, le taux de chômage poursuit sa progression (+0,1 point en un trimestre et +0,7 point en un an) pour s'établir à 10,5% de la population active métropolitaine (10,9% en incluant les DOM) au 2ème trimestre 2013. Le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) diminue de 0,3 point au second trimestre mais reste à un niveau élevé (24,6%).

Une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi handicapés mais des insertions qui repartent à la hausse

A fin juin 2013, on enregistre 387 107 demandeurs d'emploi handicapés inscrits en catégories A-B-C, soit une augmentation de 14% en un an (+9% pour le tout public) et de plus de 70% en cinq ans. Parmi les pistes d'explication à cette forte hausse :

- des destructions d'emplois massives dans des secteurs où les travailleurs handicapés sont surreprésentés comme l'industrie,
- une concurrence accrue sur le marché du travail avec des travailleurs handicapés fragilisés, ayant notamment une ancienneté d'inscription importante (en moyenne supérieure de 6 mois à celle du tout public),
- un recul de l'âge de la retraite ayant pu conduire à un maintien sur le marché du travail et/ou une demande de reconnaissance travailleur handicapé (RTH),
- une forte croissance des décisions de RTH (+28% entre 2007 et 2010, dernier niveau connu),

Les entrées en formation pour les personnes accompagnées par les Cap emploi ont progressé au 1er semestre 2013, notamment les formations de remise à niveau / préqualifiantes. Ces dernières, à l'instar des contrats de professionnalisation, bénéficient à un public majoritairement féminin.

Le nombre d'insertions repart à la hausse au 1er semestre 2013. Les Cap emploi ont contribué à 29 466 recrutements de travailleurs handicapés, tous types de contrats confondus, soit une hausse de 10% en un an. La hausse des recrutements a concerné plus particulièrement les CDD de 12 mois et plus dont le nombre a presque doublé en un an. La forte mobilisation des contrats aidés s'est poursuivie au 1er semestre 2013 : 2/3 des insertions durables (CDI ou CDD de 6 mois et plus) sont des contrats aidés par l'Etat ou l'Agefiph (CUI, alternance, AIP).

En région

Une hausse du nombre de demandeurs d'emploi

Le chômage des personnes handicapées en PACA (plus de 30 500 DETH, catégories A,B,C) augmente plus (+14,7%) que le tout public (+9,3%). Depuis 2 ans les écarts entre les deux populations se sont creusés : le nombre de DETH a augmenté plus vite que le nombre de DE. La hausse, plus forte dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Alpes-Maritimes (respectivement +21,2% et +23,2%), s'accompagne d'une part élevée des demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus : ils représentent 45% des DETH. Cette part a augmenté de 3 points en 2 ans et est plus forte qu'au niveau national (43%). La part des DETH au chômage depuis deux ans ou plus a également augmenté (+4 points en 2 ans) et atteint 31%. L'ancienneté moyenne d'inscription au chômage pour une personne handicapée dans la région est de près de 21 mois (19 mois dans les Hautes-Alpes, plus de 22 mois dans les Bouches-du-Rhône) contre 15 mois pour le tout public. En un an, l'ancienneté moyenne s'est accrue de plus d'un mois en PACA (2 mois dans les Alpes-de-Haute-Provence).

Moins d'insertions durables post formation

Une progression des entrées en formation pour les personnes handicapées accompagnées par Cap emploi au 1er semestre est observée, notamment : +25% de formations remise à niveau / pré-qualifiantes. Près de 440 personnes dont 61% de femmes ont bénéficié de ces formations au cours du 1er semestre 2013. On enregistre une part moins importante (14%, -2 points en un an) de personnes handicapées accompagnées par Cap emploi ayant retrouvé un emploi durable dans les 6 mois suivant une formation qualifiante / professionnalisante (moyenne nationale : 15%).

Une hausse des embauches de travailleurs handicapés et des maintiens dans l'emploi

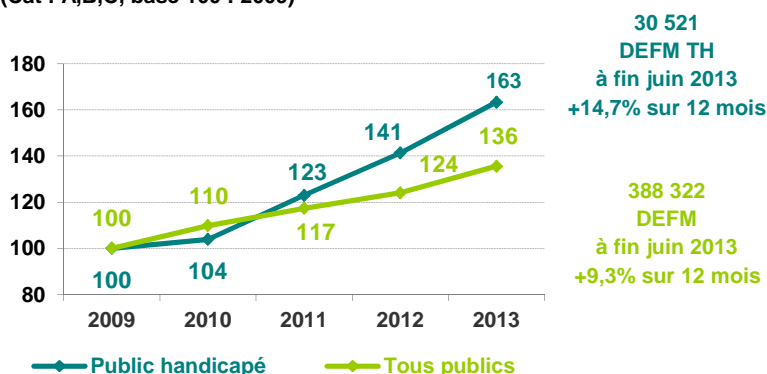
Les embauches de personnes handicapées réalisées par Cap emploi ont progressé de 6% dans la région entre les 1ers semestres 2012 et 2013 avec des disparités selon les départements : +35% dans le Vaucluse, et deux départements à la baisse : les Alpes-de-Haute-Provence (-8%) et le Var (-14%). Cap emploi a permis l'embauche de 2 200 personnes handicapées dans la région (52% des contrats signés concernent des femmes). 37% des embauches de ce semestre concernent un CDI ou un CDD ≥ 12 mois (+5 points en un an). Parmi les aides à destination des employeurs pour embaucher des personnes handicapées, notamment les personnes les plus éloignées de l'emploi, 250 employeurs ont bénéficié dans la région de l'aide à l'insertion professionnelle (AIP) financée par l'Agefiph. Pour les travailleurs handicapés, 125 contrats aidés par l'Etat (CUI) ont été mobilisés dans le secteur marchand (soit 7,5% des CUI dans ce secteur) et 1 222 dans le secteur non marchand (7,5%). En terme de maintien dans l'emploi, plus de 500 personnes ont été maintenues dans l'emploi (dont 40% sont âgées de 50 ans et plus) dans la région grâce au réseau Sameth au cours du 1er semestre 2013, soit une progression de 4% en un an.



Les demandeurs d'emploi

Source : Pôle emploi

Les DEFM* à fin juin 2013 dans la région
(Cat : A,B,C, base 100 : 2009)



Point de vigilance

Depuis février 2012, les bénéficiaires de l'AAH (seule) sont à nouveau repérés par Pôle emploi comme bénéficiaires de l'obligation d'emploi. Pour information, ils n'étaient plus repérés pour les années 2010 et 2011.

Si dans le nombre des DEFMTH, les bénéficiaires de l'AAH sont pris en compte, le graphique depuis 2009 est réalisé à champ constant (donc hors AAH).

*DEFM : Demandeurs d'emploi en fin de mois

Les caractéristiques des DEFM* (Cat. A,B,C) à fin juin 2013 dans la région

	Pourcentages		Evolutions N/N-1		Evolutions N/N-2	
	Public handicapé	Tous publics	Public handicapé	Tous publics	Public handicapé	Tous publics
Sexe et Age						
Femmes	46%	50%	+1 point	-1 point	+1 point	-1 point
50 ans et plus	45%	22%	+1 point	=	+3 points	+2 points
Formation & qualification						
Niv. de formation inférieur au CAP (Vbis et VI)	28%	19%	=	=	-1 point	=
Niveau de formation Bac et + (I à IV)	26%	44%	+1 point	=	+1 point	+1 point
Faible niveau de qualification (manœuvre, OS, employé non qualifié)	35%	28%	-1 point	=	-2 points	-1 point
Durée du chômage						
Chômeurs de longue durée (≥ 1 an)	54%	40%	+2 points	+2 points	-1 point	+3 points
Chômeurs de très longue durée (≥ 2 ans)	31%	19%	+3 points	+2 points	+4 points	+3 points
Chômeurs depuis 3 ans et plus	17%	10%	+1 point	+1 point	+3 points	+2 points

* depuis janvier 2013, les statistiques par tranche d'âge sont établies selon l'âge en fin de mois, et non plus l'âge atteint au 31 décembre

Les données par département à fin juin 2013

	DEFM handicapés	Evol. N/N-1	DEFM tous publics	Evol. N/N-1	Bénéficiaires* de l'AAH seule	% DETH
National	387 107	+ 14,0%	4 907 005	+ 9,0%	27 121	7%
Régional	30 521	+ 14,7%	388 322	+ 9,3%	1 865	6%
Alpes-de-Haute-Provence (04)	1 380	+ 21,2%	12 801	+ 9,9%	84	6%
Hautes-Alpes (05)	891	+ 9,5%	10 460	+ 11,5%	67	8%
Alpes-Maritimes (06)	7 150	+ 23,2%	76 886	+ 12,8%	542	8%
Bouches-du-Rhône (13)	11 424	+ 8,9%	167 301	+ 7,4%	652	6%
Var (83)	5 991	+ 15,6%	71 560	+ 9,0%	252	4%
Vaucluse (84)	3 685	+ 15,6%	49 314	+ 10,4%	268	7%

* Grille de lecture : Au niveau national 27 121 DETH sont bénéficiaires de l'AAH seule (sans autre titre de reconnaissance), soit 7,0% de l'ensemble des DETH



Les demandeurs d'emploi

Source : Pôle emploi

Ancienneté moyenne d'inscription au chômage en mois à fin juin 2013

	Juin 2013		Rappel Juin 2012	
	Public handicapé	Tous publics	Public handicapé	Tous publics
National	22,8	16,8	21,9	15,8
Régional	20,7	15,3	19,5	14,5
Alpes-de-Haute-Provence (04)	21,6	15,7	19,6	14,1
Hautes-Alpes (05)	18,9	12,6	17,9	12,4
Alpes-Maritimes (06)	19,4	13,8	18,3	13,0
Bouches-du-Rhône (13)	22,4	16,6	20,9	15,7
Var (83)	19,0	14,3	18,2	13,5
Vaucluse (84)	20,8	15,5	19,8	14,7

Les 3 domaines professionnels les plus recherchés au niveau régional par les demandeurs d'emploi handicapés à fin juin 2013

	1. Services à la personne et à la collectivité		2. Support à l'entreprise		3. Commerce, vente et grande distribution	
	Nb DETH	% DETH	Nb DETH	% DETH	Nb DETH	% DETH
National	93 633	24%	59 698	15%	41 704	11%
Régional	7 190	24%	5 569	18%	3 714	12%
Alpes-de-Haute-Provence (04)	305	22%	253	18%	164	12%
Hautes-Alpes (05)	186	21%	217	24%	106	12%
Alpes-Maritimes (06)	1 667	23%	1 268	18%	876	12%
Bouches-du-Rhône (13)	2 885	25%	2 070	18%	1 310	11%
Var (83)	1 316	22%	1 199	20%	843	14%
Vaucluse (84)	831	23%	562	15%	415	11%

Les catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction des catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
 - catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
 - catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
 - catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
 - catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).
- Les catégories statistiques A,B,C correspondent à l'ensemble des personnes tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Les domaines professionnels

Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches. L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent.

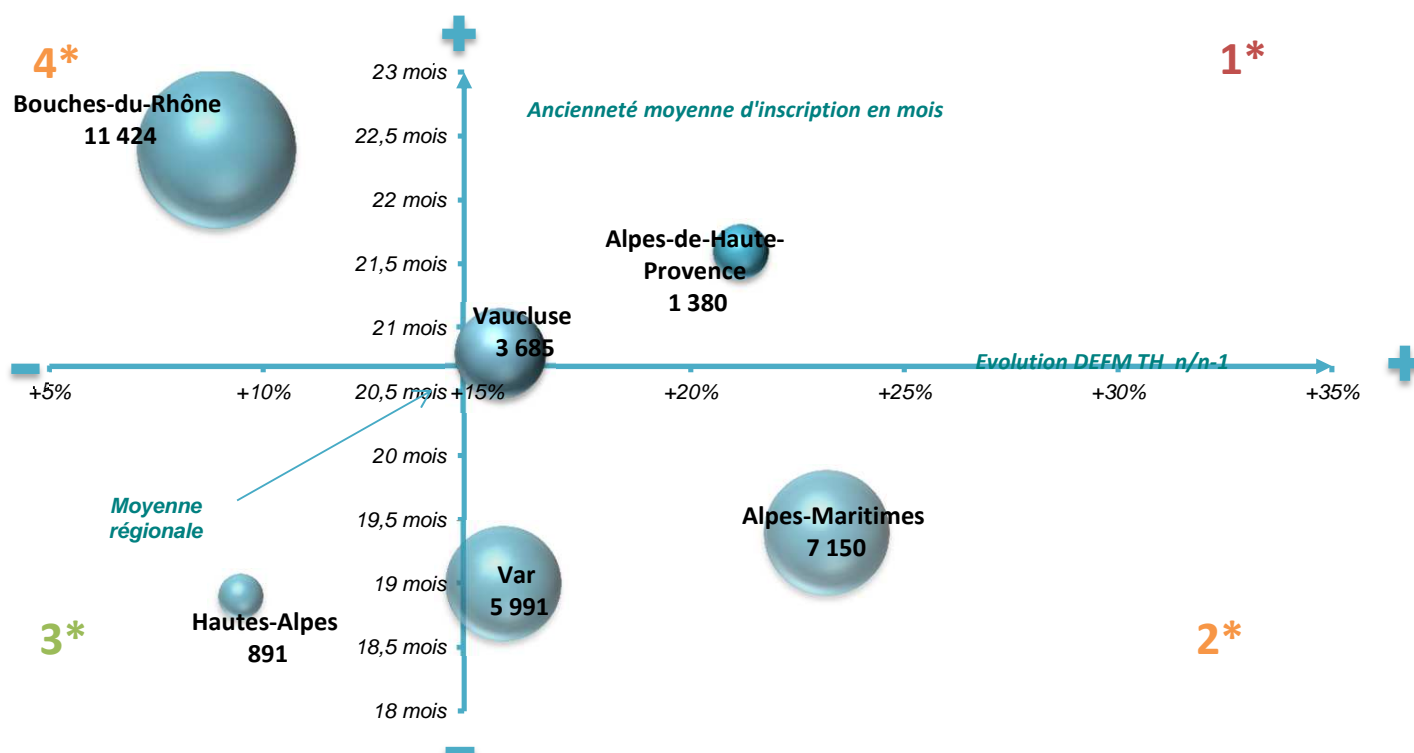
Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance.

Le "support à l'entreprise" comprend la compta/gestion, RH, achats, ... Le domaine "transport et logistique" comprend conducteur/livreur, manip/déplac. charges...

Les demandeurs d'emploi

Source : Pôle emploi

Evolution du nombre de DEFM TH (Cat A,B,C) et ancienneté moyenne d'inscription à fin juin 2013



Guide de lecture

Ce graphique à bulles permet d'analyser le positionnement du département par rapport à la moyenne régionale selon deux axes d'analyse : l'évolution du nombre de DEFM TH entre la période n et n-1, et l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage. S'ajoute un troisième indicateur, la surface de la bulle qui est proportionnelle au nombre de DEFM TH à la période étudiée.

1* Le ou les départements situés en haut à droite du graphique présentent une évolution des DEFM TH élevée et une ancienneté moyenne d'inscription en mois élevée par rapport à la moyenne régionale. Autrement dit, le nombre de demandeurs d'emploi a progressé et les chômeurs restent plus longtemps au chômage que la moyenne régionale.

2* Le ou les départements situés en bas à droite du graphique présentent une évolution des DEFM TH élevée et une ancienneté moyenne d'inscription en mois faible par rapport à la moyenne régionale. Autrement dit, le nombre de demandeurs d'emploi a progressé mais les chômeurs restent moins longtemps au chômage que la moyenne régionale.

3* Le ou les départements situés en bas à gauche du graphique présentent une évolution des DEFM TH faible et une ancienneté moyenne d'inscription en mois faible par rapport à la moyenne régionale. Autrement dit, le nombre de demandeurs d'emploi est plus faible et les chômeurs restent moins longtemps au chômage que la moyenne régionale.

4* Le ou les départements situés en haut à gauche du graphique présentent une évolution des DEFM TH faible et une ancienneté moyenne d'inscription en mois élevée par rapport à la moyenne régionale. Autrement dit, le nombre de demandeurs d'emploi est plus faible mais les chômeurs restent plus longtemps au chômage que la moyenne régionale.

Les entreprises et l'emploi

● L'emploi salarié (Source Pôle emploi, données 2010)

Les données

Le champ comprend les salariés de tous les établissements du secteur privé industriel et commercial employant au moins une personne sous contrat de travail. Sont exclus de ce champ : les salariés de l'Etat et des collectivités locales, les salariés des établissements publics à caractère administratif, le personnel des ambassades, consulats étrangers et organismes internationaux, les salariés des secteurs agricoles et para-agricoles (champ CCMSA), les employés de maison, le personnel des entreprises publiques à caractère industriel et commercial, des régies départementales ou communales, de certaines sociétés d'économie mixte, et les intermittents du spectacle.

En raison d'un changement de source (le recouvrement des cotisations d'assurance chômage ayant été transféré aux URSSAF depuis le 1er janvier 2011), les données 2011 ne sont pas comparables avec celles des années précédentes.

Répartition régionale des établissements et des effectifs salariés selon la taille et le secteur d'activité des établissements

	Taille		Secteur d'activité	
	Etablissements	Salariés	Etablissements	Salariés
Moins de 10 salariés	83%	29%	Agriculture	0%
10 à 19 salariés	9%	13%	Industrie	7%
20 à 99 salariés	7%	30%	Construction	13%
100 salariés et plus	1%	28%	Tertiaire	80%
Total	100%	100%	Total	100%

Répartition régionale des établissements selon la taille... et selon les effectifs salariés



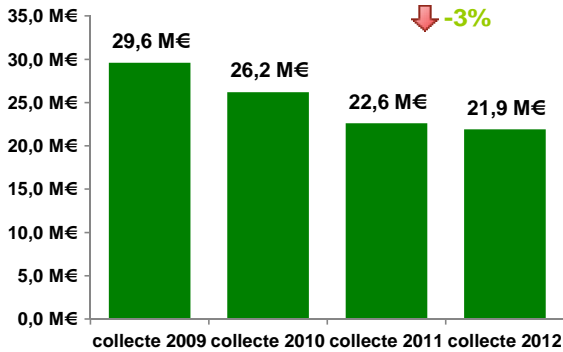
Effectifs salariés région en 2010 - indicateurs additionnels

	%
Femmes	46%
50 ans et plus	24%
Salariés en CDI	83%
Intérimaires	3%
Salariés à temps plein	77%

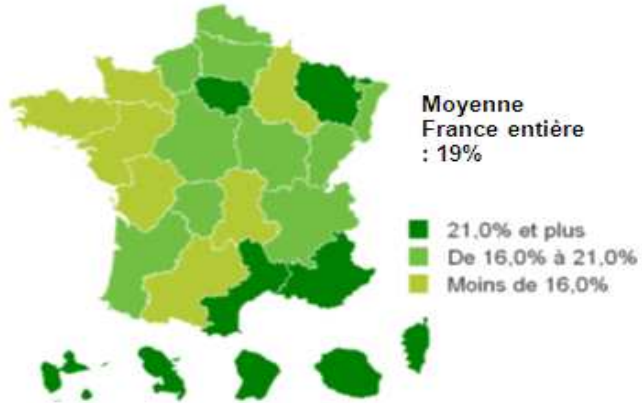
Les entreprises et l'emploi

● La contribution des entreprises versée à l'Agefiph

Evolution des montants collectés dans la région en million d'euros (M€)



Les établissements n'ayant effectué aucune action positive parmi les établissements contributeurs



Les établissements n'ayant effectué aucune action positive

Pour les « Etablissements à Quota Zéro » ou EQZ, prise en compte de la définition de la DGEFP et de la Dares, à savoir les établissements qui n'ont effectué aucune action positive (ni emploi direct, ni recours à la sous-traitance, etc.) durant plus de 3 ans, c'est à dire les établissements auxquels s'applique la majoration de la contribution*. Les établissements n'ayant effectué aucune action positive depuis 3 ans ou moins seront appelés "Etablissements Contribuant Uniquement" ou ECU ; le terme d'EQZ sera conservé exclusivement pour les établissements soumis à la majoration.

* Jusqu'à présent, étaient appelés à l'Agefiph « Etablissements à Quota Zéro » ou EQZ, l'ensemble des établissements n'ayant effectué aucune action positive une année donnée et « EQZ majorés » les établissements soumis à la majoration de la contribution (1 500 fois le SMIC horaire par unité manquante).



Les montants collectés l'année N correspondent à la contribution des établissements au titre de l'année N-1.
Les données de la collecte sont arrêtées au 31 décembre de chaque année.

Zoom : les données par département

	04	05	06	13	83
Montant collecté	165 016 €	266 051 €	5 607 854 €	11 338 590 €	2 543 638€
Evolution N / N-1	+7%	-17%	-6%	-4%	-0%
Etablissements contributeurs	42	66	625	1 387	413
Evolution N / N-1	+2,4%	-14,3%	-4,6%	-1,1%	-6,6%
Etablissements n'ayant effectué aucune action positive	7	25	143	341	107
Evolution N / N-1	-13%	+56%	-21%	+18%	-13%
% Etablissements n'ayant effectué aucune action positive*	17%	38%	23%	25%	26%
Evolution N / N-1	-3 points	+17 points	-5 points	+4 points	-2 points

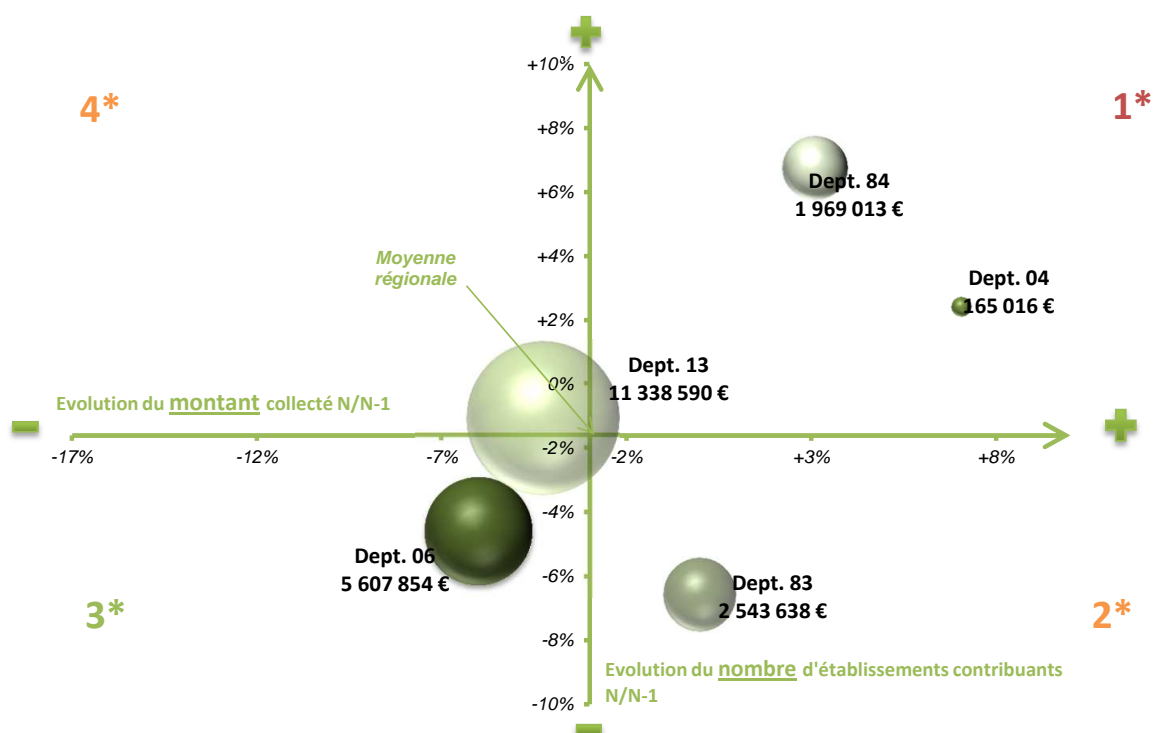
	84	Région	National
Montant collecté	1 969 013 €	21 890 162 €	475 475 291 €
Evolution N / N-1	+3%	-3%	-2%
Etablissements contributeurs	379	2 912	46 413
Evolution N / N-1	+6,8%	-1,6%	-2,3%
Etablissements n'ayant effectué aucune action positive	81	704	8 778
Evolution N / N-1	+1%	+2%	-2%
% Etablissements n'ayant effectué aucune action positive*	21%	24%	19%
Evolution N / N-1	-1 point	=	=

* La part d'ECU et d'EQZ désigne la proportion d'établissements n'ayant effectué aucune action positive parmi les établissements contribuant à l'Agefiph

Les entreprises et l'emploi

● La contribution des entreprises versée à l'Agefiph

Montants collectés et nombre d'établissements contributeurs dans la région



Guide de lecture :

Ce graphique à bulles permet d'analyser le positionnement du département par rapport à la moyenne régionale selon deux axes d'analyse : l'évolution du montant collecté et l'évolution du nombre d'établissements contributeurs entre la période n et n-1. S'ajoute un troisième indicateur, la surface de la bulle qui est proportionnelle au montant collecté pendant la période étudiée, montant correspondant à la contribution au titre de l'année précédente.

- 1*** Le ou les départements situés en haut à droite du graphique présentent par rapport à la moyenne régionale une évolution du montant collecté et du nombre d'établissements contributeurs plus élevée.
- 2*** Le ou les départements situés en bas à droite du graphique présentent par rapport à la moyenne régionale une évolution du montant collecté plus élevée et une évolution du nombre d'établissements contributeurs plus faible.
- 3*** Le ou les départements situés en bas à gauche du graphique présentent par rapport à la moyenne régionale une évolution du montant collecté et du nombre d'établissements contributeurs plus faible.
- 4*** Le ou les départements situés en haut à gauche du graphique présentent par rapport à la moyenne régionale une évolution du montant collecté plus faible et une évolution du nombre d'établissements contributeurs plus élevée.

Les entreprises et l'emploi

● Alther

Alther

Alther a pour mission première l'augmentation du nombre d'insertions et de maintiens dans l'emploi de personnes handicapées dans les entreprises de toute taille.

L'offre de services de mobilisation des entreprises comprend 3 services :

- le service information pour les établissements soumis au droit privé, et plus spécifiquement les nouveaux contribuants.
- le service accompagnement : un diagnostic situe les possibilités de l'établissement face à son obligation d'emploi et dresse un plan d'action. Suit un accompagnement pendant 12 mois pour la mise en place des actions préconisées (recrutement, alternance, maintien dans l'emploi, sous-traitance, intérim, stages, ...). Ce service concerne les établissements soumis au droit privé de 20 à 250 salariés, et en priorité les nouveaux contribuants.
- le service mobilisation : prospection ciblée pour recueillir des offres de contrats en alternance ou de stages et accompagner le devenir de ces offres en lien avec les opérateurs pertinents. (pour les établissements soumis au droit privé, répondant aux critères déterminés localement par la Délégation régionale de l'Agefiph).



Les données de la région au 1er semestre 2013

	Région	National
Nb. étab. ayant bénéficié d'un ou plusieurs services Alther	ND	2 962
Nb. de diagnostics-accompagnements terminés*	ND	1 234

Les actions mises en œuvre dans les établissements ayant bénéficié d'un diagnostic-accompagnement :

Nombre d'actions	ND	1 319
% d'embauches	ND	15%
% de maintiens dans l'emploi	ND	15%
% de contrats en alternance	ND	3%
% de contrats de sous-traitance	ND	36%
% de stages	ND	8%
% recours à l'intérim	ND	3%
% autres	ND	20%

* Etablissements dont l'accompagnement (d'une durée de 12 mois, post diagnostic) s'est terminé au cours de la période de référence (année N).

La formation

● Les entrées en formation

Les entrées en contrats en alternance au 1er semestre 2013

	Apprentissage		Professionnalisation		
	Public handicapé	Tous publics	Public handicapé	Tous publics...	... dont adultes
National	615	44 719	786	47 379	13 172
Evolutions national*	-30%	-23%	-37%	+0%	-4%
% Femmes	25%	-	53%	-	-
Régional	50	3 673	86	3 357	919
Evolutions région*	-7%	-17%	-26%	-3%	-8%
% Femmes	31%	-	64%	-	-
Alpes-de-Haute-Provence (04)	ND	101	ND	98	39
Hautes-Alpes (05)	ND	71	ND	66	29
Alpes-Maritimes (06)	ND	970	ND	822	236
Bouches-du-Rhône (13)	ND	1 410	ND	1 490	364
Var (83)	ND	607	ND	556	146
Vaucluse (84)	ND	514	ND	325	105

Sources : Agefiph pour les données public handicapé et Dares pour le tout public

*concernant le public handicapé, les évolutions sont à prendre avec précaution compte tenu des modifications de l'offre d'intervention de l'Agefiph en 2012

Les entrées en formation pour les personnes handicapées accompagnées par Cap emploi au 1er semestre 2013

	Régional	Evol. N/N-1	National	Evol. N/N-1
Formations remise à niveau / pré-qualifiantes	437	+25%	7 749	+18%
% Femmes	61%	-	58%	-
Formations professionnalisantes / qualifiantes	697	+16%	7 856	+0%
% Femmes	43%	-	40%	-

● L'impact de la formation

Part des personnes handicapées accompagnées par Cap emploi ayant retrouvé un emploi durable dans les 6 mois suivant une formation qualifiante / professionnalisante à fin juin 2013

	Régional	National
% Année N	10%	15%
% Année N-1	14%	16%



L'insertion dans l'emploi

● Les aides publiques à l'emploi (source Dares)

Les aides publiques à l'emploi

Le contrat unique d'insertion (CUI) se décline en CUI-CIE dans le secteur marchand et en CUI-CAE dans le secteur non marchand.
Les données habituelles (entrées initiales en CUI) sont enrichies de données sur les reconductions ainsi que d'un zoom sur les entrées en emplois d'avenir, dans le secteur marchand et dans le secteur non marchand.

Les entrées en contrat unique d'insertion (CUI) dans la région

au 1er semestre 2013

	Public handicapé	Tous publics	% public handicapé
CUI-CIE	125	1 659	7,5%
dont entrées initiales	121	1 576	7,7%
dont reconductions	4	83	-
CUI-CAE	1 222	16 187	7,5%
dont entrées initiales	443	7 940	5,6%
dont reconductions	779	8 247	9,4%
Zoom : les emplois d'avenir (les entrées initiales)	48	1 891	2,5%
dont marchand	3	75	-
dont non marchand	45	1 816	2,5%

● L'aide à l'insertion professionnelle de l'Agefiph (AIP)

L'aide à l'insertion professionnelle de l'Agefiph au 1er semestre 2013

	Effectifs
National	2 296
Régional	251
Alpes-de-Haute-Provence (04)	ND
Hautes-Alpes (05)	ND
Alpes-Maritimes (06)	ND
Bouches-du-Rhône (13)	ND
Var (83)	ND
Vaucluse (84)	ND

L'AIP

Objectif :

Inciter les employeurs à embaucher en contrat durable les personnes handicapées les plus éloignées de l'emploi (critères d'âge, de durée d'inactivité par rapport à l'emploi, de sortie du milieu adapté/protégé).

Montant de l'aide pour les embauches effectives depuis le 01/01/2013 :

- pour les contrats de travail d'une durée de 6 à 11 mois, 2000 € pour un temps plein ou 1000 € pour un temps partiel.
- pour un CDI ou un CDD de 12 mois et plus, 4000 € pour un temps plein ou 2000 € pour un temps partiel.

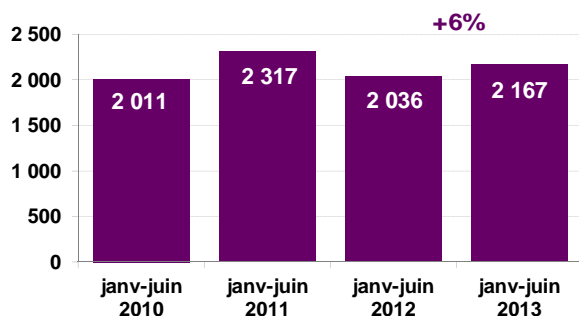
Caractéristiques des bénéficiaires de l'AIP

	Région	National
Femmes	43%	42%
50 ans et plus	35%	32%
Niveau < CAP (Vbis et VI)	16%	17%
20 salariés et plus	48%	50%
Tertiaire	81%	78%
Chômeurs de longue durée (≥ 1an)	57%	50%
CDD 6 à 12 mois	8%	10%
CDI	85%	82%

L'insertion dans l'emploi

● Les insertions accompagnées par Cap emploi

Evolution des insertions accompagnées par Cap emploi dans la région

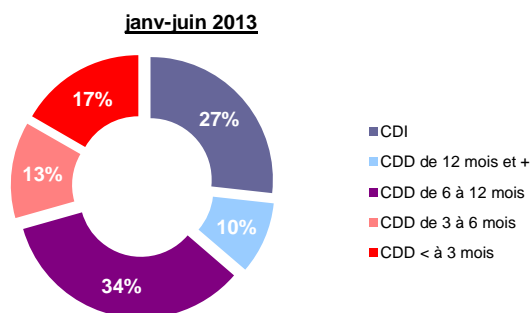


Les Cap emploi

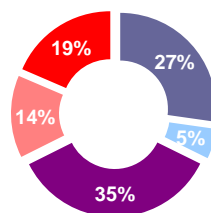
Les données présentées sont extraites des rapports d'activité trimestriels au 30/06/2013. La mission des Cap emploi est l'accompagnement et le placement durable des travailleurs handicapés sur le marché du travail. Présentes au niveau départemental, ces structures travaillent en lien avec les CDAPH, Pôle emploi et l'ensemble des partenaires concernés par l'emploi des personnes handicapées. Les Cap emploi sont financés par l'Agefiph, le FIPHFP et Pôle emploi au titre de la co-traitance.



Durée des contrats signés dans la région



Rappel janv-juin 2012

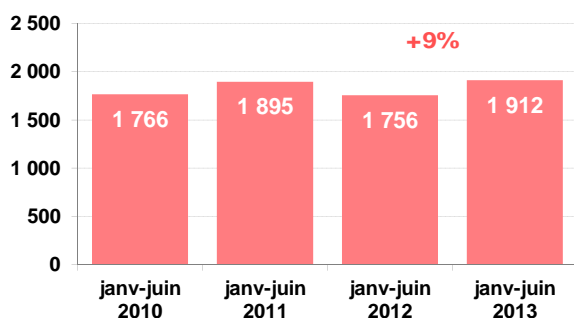


● Les placements conventionnels de Cap emploi

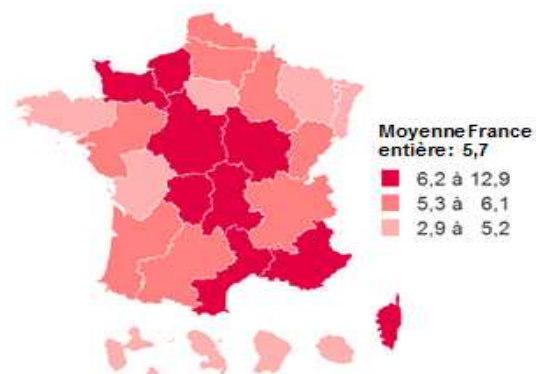
Les placements conventionnels

Les placements conventionnels sont des contrats de 3 mois et plus dont contrats en alternance, créations d'activité.
Attention : les placements conventionnels ne sont pas un sous-ensemble du total des contrats signés par Cap emploi car ils intègrent la création d'activité.

Evolution des placements conventionnels par cap emploi dans la région



Nombre de placements conventionnels* pour 100 demandeurs d'emploi handicapés



L'insertion dans l'emploi

● Zoom : les données par Cap emploi

Les données par Cap emploi janvier-juin 2013

	Contrats signés	Evol. N/N-1	% Femmes
National	29 466	+10%	48%
Régional	2 167	+6%	52%
CE04 Alpes-de-Haute-Provence	81	-8%	46%
CE05 Hautes-Alpes	93	+16%	51%
CE06 Alpes-Maritimes	480	+8%	54%
CE13 Bouches-du-Rhône	759	+15%	51%
CE83 Var	481	-14%	52%
CE84 Vaucluse	273	+35%	53%

Placements conventionnels*	Evol. N/N-1	Création d'activité
22 071	+9%	529
1 912	+9%	106
76	-22%	3
90	+20%	7
427	+5%	25
721	+20%	38
357	-11%	19
241	+39%	14

* Contrats de 3 mois et plus dont contrats en alternance, créations d'activité

	% employeurs publics**	% de TH en emploi durable à 6 mois***	Taux d'offres satisfaites****
National	24%	28%	40%
Régional	20%	27%	50%
CE04 Alpes-de-Haute-Provence	19%	35%	31%
CE05 Hautes-Alpes	30%	19%	50%
CE06 Alpes-Maritimes	14%	39%	67%
CE13 Bouches-du-Rhône	18%	22%	19%
CE83 Var	26%	19%	59%
CE84 Vaucluse	24%	38%	58%

** La part des employeurs publics est calculée sur les contrats de 3 mois et plus

*** Cette part correspond au nombre de travailleurs handicapés ayant accédé à un emploi durable (CDI ou CDD ≥ 6 mois) dans les 6 mois après leur entrée en SPH4 (SPH4 : service Cap emploi d'appui à l'accès à l'emploi)

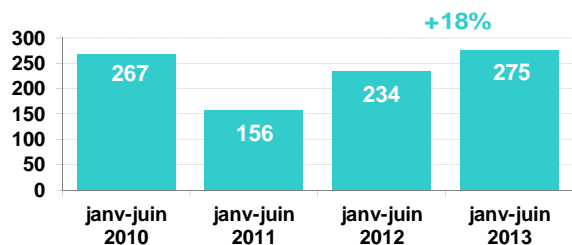
**** Le taux d'offres satisfaites est le taux d'offres recueillies ayant donné lieu à au moins un recrutement



capemploi
ressources handicaps

La création d'activité

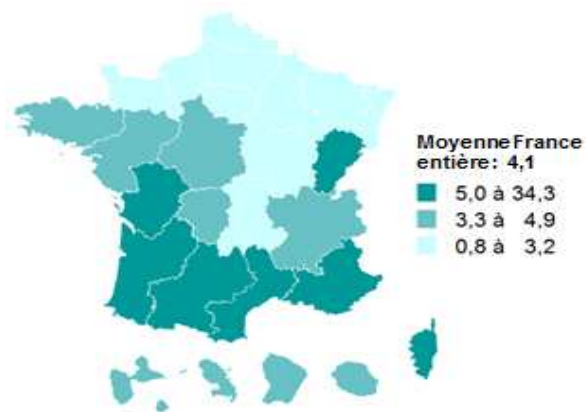
Evolution des créations d'activité financées par l'Agefiph dans la région



La création d'activité

Les données présentées ici sont les créations d'activité financées par l'Agefiph. Outre une subvention à la création, les créateurs peuvent bénéficier d'un accompagnement individualisé par des prestataires spécialisés.

Nombre de créations d'activité financées pour 1 000 demandeurs d'emploi handicapés



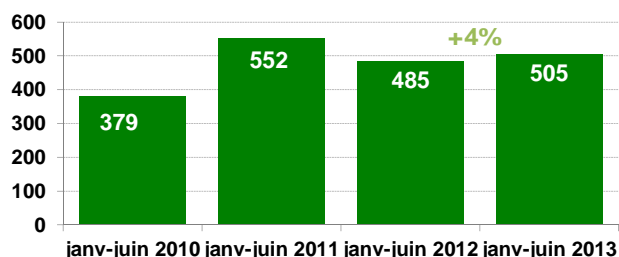
Zoom : les données par département janv-juin 2013

	Créations d'activité Agefiph	Evol. N/N-1	% Femmes	Nb créations pour 1 000 DETH	Nb créations tous publics*	Evol. N/N-1
National	1 568	+3%	30%	4,1	424 871	-7%
Régional	275	+18%	34%	9,0	47 901	-9%
Alpes-de-Haute-Provence (04)	ND	-	-	-	1 309	-7%
Hautes-Alpes (05)	ND	-	-	-	1 051	-12%
Alpes-Maritimes (06)	ND	-	-	-	12 588	-15%
Bouches-du-Rhône (13)	ND	-	-	-	17 692	-4%
Var (83)	ND	-	-	-	10 112	-12%
Vaucluse (84)	ND	-	-	-	5 149	-7%

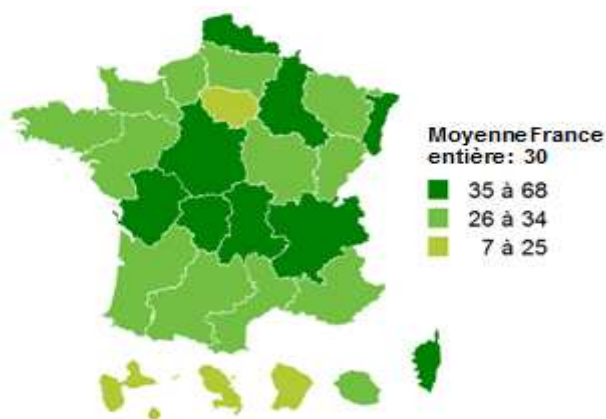
* dont auto-entrepreneurs (source Insee)

Le maintien dans l'emploi

Evolution du nombre de maintiens Sameth dans la région



Nombre de maintiens Sameth pour 100 000 actifs en emploi*



Les Sameth

Ils ont pour mission d'aider les entreprises et les salariés à trouver une solution sur-mesure de maintien dans l'entreprise quand apparaît une inadéquation entre l'état de santé du salarié et son poste de travail.

Les Sameth, présents dans tous les départements, interviennent en partenariat avec les acteurs des champs médical, social et de l'emploi tels que la médecine du travail, la Carsat, la mutualité sociale agricole, les organismes de bilan ou de formation.

Les conseillers Sameth apportent aides et conseils à toutes les étapes de la démarche, en fonction des besoins rencontrés :

- service ingénierie : intervention dans l'entreprise pour la recherche et la mise en oeuvre d'une solution de maintien,
- service facilitation : contribution à la mobilisation de moyens identifiés comme nécessaires au maintien après en avoir préalablement examiné leur pertinence.

sameth
Handicap & Entreprises
solutions actives pour le maintien
dans l'emploi

Zoom : les données par Sameth janvier-juin 2013

	Nb maintiens Sameth	Evol. N/N-1	% 50 ans et plus	% maintiens facilitation	% maintiens ingénierie	Taux maintien** facilitation	Taux maintien** ingénierie	Nb maintiens pour 100 000 actifs en emploi*
National	8 079	-5%	40%	40%	60%	95%	85%	30
Régional	505	+4%	40%	43%	57%	93%	81%	27
S04 Alpes-de-Haute-Provence	29	-	31%	41%	59%	100%	100%	47
S05 Hautes-Alpes	34	-	30%	41%	59%	82%	77%	59
S06 Alpes-Maritimes	118	-	50%	49%	51%	100%	91%	27
S13 Bouches-du-Rhône	174	-	37%	37%	63%	84%	81%	23
S83 Var	73	-	44%	55%	45%	95%	75%	19
S84 Vaucluse	77	-	37%	35%	65%	100%	70%	37

* Source Insee à fin décembre 2009 pour les actifs en emploi

** Le taux de maintien est la part des maintiens réussis sur l'ensemble des parcours clos sur la période de référence hors causes exogènes (déménagements, décès, ...). La comparaison N/N-1 n'est pas possible en raison d'une modification de l'allotissement au 01/07/2012.

Sommaire

Septembre 2013

- 02 Chiffres clés & synthèse
- 03 Les demandeurs d'emploi
- 06 Les entreprises et l'emploi
- 10 La formation
- 11 L'insertion dans l'emploi
- 14 La création d'activité
- 15 Le maintien dans l'emploi



plus d'infos sur www.agefiph.fr